58me Année — Nouvelle Série — No 399 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1953

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 50 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

BRAVO SISTERON !

Les Journées du Sang des 31 Août et 1er Septembre marqueront dans les annales de cette généreuse cité ; cité martyre qui, à cause de ce qu'elle a tant souffert, a mieux su comprendre le grand devoir de solidarité humaine.

L'Œuvre Nationale de la Transfusion Sanguine doit ses remerciements aux populations rurales qui, le jour de la Foire de la Saint-Barthélémy, ont répondu à son appel avec un empressement digne d'éloges.

Le lendemain 1er Septembre était particulièrement réservé aux commerçants de la ville retenus la veille par leurs obligations professionnelles. Il y eut encore plus grande affluence ce jour-là.

Le nombre de donneurs volontaires fut, pour ces deux journées, de 145, ce qui représente un nombre record en égard à celui de la population.

Remerciements à toutes les autorités Civiles et Religieuses ainsi qu'aux représentants de la presse et à la direction du Cinéma dont le concours, grâce à leur active propagande a assuré le succès de ces mémorables journées ; à l'administration, à la direction, aux religieuses et au personnel de l'Hôpital, aux commerçants qui, par leurs dons généreux, ont permis d'offrir une substantielle collation aux volontaires du sang.

Enfin on ne saurait oublier la participation dévouée d'une équipe médico-chirurgicale qui groupait d'éminentes personnalités Sisteronnaises, Parisiennes et Marseillaises ; que tous ceux-là de bonne volonté et de grand cœur soient assurés de la gratitude émue de l'Œuvre et de la collectivité, mais qu'ils sachent surtout trouver en eux-mêmes la récompense de leur acte de grande charité.

⁂

A la suite des journées du sang qui ont eu lieu les 31 Août et 1er Septembre à l'Hôpital de Sisteron, M. le Docteur Ranque, directeur régional de Transfusion Sanguine à Marseille, vient d'adresser à M. Emile Paret, maire et conseiller général, la lettre suivante :

Monsieur le Maire

C'est pour moi un très agréable devoir de vous exprimer notre gratitude ainsi que notre vive admiration pour vos administrés qui ont su si généreusement comprendre leur devoir d'altruisme au cours de ces deux mémorables Journées du Sang des 31 Août et 1er Septembre.

Je vous prie d'être notre interprète auprès de la chère population sisteronnaise pour la féliciter chaleureusement et lui donner l'assurance que la compréhension charitable dont elle a su faire preuve sera très appréciée en haut lieu.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien agréer l'expression de mes dévoués sentiments.

Le Directeur du Centre Régional
de Transfusion Sanguine
RANQUE.

CROUNIQUETO GALOIO

Respèt is Ase

Es pas ièu que vous apprendrai que li carriéro de Sisteroun sount estrécho e que se passo pas de jour senso que li veguès se caculucha d'embouteiage dou troun de l'èr. E alors se véi aqui dedin, en mai di badaud de touto messo, de càrri, d'auto, de camioun, de moto, de vespa, e que sabe encaro, e meme un jour se li capitavo un ase, soun carretoun, e lou paure Jousé, soun mestre.

Sabes tamben que lis ase es de bestiari que suffis que li voulès faire marcha per que se tancon sus plaço à plus branda. Sabes touti que lou paure Blanquet de Pau Arèno préférissé se faire creba lou ventre d'un cop de pèd per un boumian pulèu que d'avança, es verai qu'avié senti la crupi prochi.

Adounc l'autre vespre d'avans l'estamparié dou paire Pascau, en plen embouteiage se capitavo lou brave Jousé eme soun ase, e aquèu gusas, testo aqui, voulié plus ren saupre per avança. A dia, eirou, avans... ren à faire. Lou Jousé bacèlo que bacelaras sus la pèu dou Roussin, brandavo pas mai que lou roucas de la Baumo, n'en susavon touti dous sang e aigo, dou tèms que Lou Ponsi que voulié desgaja la carriéro cridavo seloun soun accoutumado.

En d'aquèu moument descendo d'une bello veituro un Moussu dou gros grun que, Président de la Souciéta prouteitriço dis Animau, s'approcho e après ague fa de remountranço au Jousé li dreisso proucès-verbau de countravencioun. Lou paure Jousé n'es resté aqui, net coumo un foundeire, subre tout que tout lou moundo lou baducavo.

Alors se viran devers soun ase, tiro soun capèu respetousamen e li fai :

— Escuso-me, moun brave Roussin sabièu pas qu'aviés d'ami tant aut plaça.

Louis CASTEL.

LUNDI 21 SEPTEMBRE
GRANDE FOIRE
A SISTERON

SPORTS

FOOT-BALL

La foule n'était pas encore, dimanche, au stade de Beaulieu, mais les sportifs qui assistèrent aux rencontres S.V. (1) Saint-Auban (2) et S.V. (2) Volonne, suivirent avec plaisir la bonne démonstration des nouvelles équipes locales.

Face aux réserves de Saint-Auban le S.V. affirme une nette supériorité débordant régulièrement les demis et arrières visiteurs. Jouant en passes et faisant preuve d'une bonne cohésion, les équipiers du SV firent ainsi du bon foot-ball et le moral de vainqueurs qu'ils s'assurèrent dès le début, leur donna toute assurance pour bien jouer. Si bien que pour la première fois depuis des années, la partie se joua sans bruit, l'équipe des visiteurs étant elle-même d'une correction parfaite et acceptant sportivement la défaite.

Malgré le lourd score subit par Saint-Auban, la jeune équipe n'a pas démérité.

Bien menée par trois ou quatre bons éléments, elle opposa une sérieuse défense au S.V. mais manqua surtout de poids et les Sisteronnais tout de même mieux habitués, imposèrent facilement leur jeu.

Le match fut ainsi très plaisant à suivre et pour S.V. qui veut réussir cette saison, il a été un excellent entrainement qui, espérons-le, aura les meilleurs effets en championnat.

Le match de lever de rideau Volonne contre Sisteron (2) constitua un bon galop pour tous les joueurs qui faisaient leur premier match de la saison. Le score de 2 à 2 solda régulièrement la rencontre.

⁂

SISTERON se déplace AUX MEES

Demain dimanche les équipes du Sisteron-Vélo iront disputer un match amical contre les équipes correspondantes des Mées.

Bon galop d'entrainement pour nos joueurs avant que débutent les championnats.

Offensive contre la fraude...

Nul doute que le public ait accueilli avec satisfaction l'annonce du « commando » fiscal qui a permis de mettre à jour 30 milliards de capitaux dissimulés. Et on se réjouira bien davantage encore si, par le jeu des confiscations et des amendes, le Trésor récupère une somme équivalente, voire supérieure, qui sera la bienvenue dans la situation présente du budget.

Cette opération spectaculaire ne saurait toutefois faire illusion. Les fraudes en cause, portant pour la plupart sur des trafics de devises ou des dissimulations d'avoirs à l'étranger, étaient connues de longue date. Il est heureux que le fisc ait pu compléter ses dossiers, et sa sévérité se justifie autant par l'austérité que le gouvernement demande à tous que par le souvenir du coup d'éponge donné l'année dernière.

Mais le problème de la fraude est autrement vaste et il ne peut être résolu uniquement à coup de mesures répressives. Il suffit pour s'en convaincre de se référer au réquisitoire récemment dressé par la Commission des Comptes de la Nation contre la structure même du système fiscal, dénoncé à juste titre comme anti-économique, malthusien et générateur d'incivisme. Aussi longtemps que ce système n'aura pas été réformé, la fraude subsistera en même temps que les privilèges.

Le secrétaire d'état au budget, M. Ulver, l'a d'ailleurs reconnu dans les déclarations où il a esquissé les grandes lignes du projet de réforme qu'il doit présenter avant la fin du mois. Et il a ajouté que tous ses efforts allaient tendre à mettre à point des formules d'impôts qui, au lieu de donner à la fraude une prime exorbitante, permettent à l'économie de s'épanouir en se libérant.

La question est de savoir si le nouveau projet répondra bien à cet espoir. Autant que l'on sache, le principe de la taxe à la valeur ajoutée serait abandonné au profit du système des taxes uniques spécialisées, perçues au point le plus favorable du circuit économique (production, distribution ou consommation suivant la nature du produit en cause). D'autre part M. Ulver s'est affirmé résolu à élargir les abattements à la base pour les impôts directs, qu'il s'agisse des entreprises personnelles ou des salariés, et à remanier profondément la fiscalité agricole.

Tout celà est à priori séduisant. On verra si, en pratique, cette inspiration générale, impliquant inévitablement de la part de l'Etat l'acceptation de certains risques, pourra être respectée. Pour le moment, la seule chose certaine est que l'offensive lancée contre la fraude ne prendra sa valeur qu'en fonction de la réforme qui l'accompagnera. Si elle devait, comme hier l'amnistie, s'appliquer dans le cadre d'un régime fiscal inchangé, les instructions de rigueur données à l'administration ne seraient pas seulement vouées à demeurer inefficace : elles ne tarderaient à envenimer le climat général en atteignant, au delà des gros fraudeurs, la masse innombrable des lampistes.

Deux lettres

A la suite de la soirée récréative organisée par le Comité des Fêtes de la Ville le Samedi 8 Août, dans la cour du Collège Mixte, il est particulièrement agréable de reproduire des lettres comme celles-ci :

Des soirées comme celle que nous venons de passer sont inoubliables et méritent d'être revécues.

Félicitations au groupe « La Parade Radio Monte-Carlo », Camille Sauvage, et au Comité des Fêtes de Sisteron.

Un groupe d'Estivants.

⁂

Au Comité

Trés satisfaits de votre présentation en tous points impeccable, nous adressons aux artistes et aux organisateurs nos félicitations dans l'espoir que des soirées identiques soient renouvelées.

Un groupe d'auditeurs.

Concours Ovin

Le Concours Ovin des Préalpes du Sud qui s'est tenu dimanche dernier a obtenu un très grand succès. De nombreuses personnalités et un grand nombre d'éleveurs ont répondu à l'appel.

Près de 200 bêtes furent exposées sur le Cours de la Caisse d'Epargne. Les médailles d'or et d'argent, ainsi que des prix en espèces, furent remis aux meilleurs exposants dans chaque catégorie.

Parmi les personnalités qui honorèrent cette exposition : M. Tomasi, préfet des Basses-Alpes ; M. Degrave ; MM. les parlementaires Naegelen et Massot ; MM. Paret Emile, Camille Reymond, Bruschini, Ben Kara, conseillers généraux ; M. Aubert, directeur des services vétérinaires des Basses-Alpes ; M. Levesque d'Avignon, vétérinaire expert ; M. le docteur Gauchot, contrôleur des animaux ; M. Coulommiers, expert du Comité central de la laine, venu spécialement de Paris ; M. Latil, président départemental de la C.G.A. ; M. Jean Jourdan, président de la Caisse régionale du Crédit agricole ; Fernand Brémond, président de la C.G.A. locale, etc...

A midi, un grand déjeuner a réuni toutes les personnalités à l'Hôtel Tivoli. Au cours de celui-ci, nombreux discours furent prononcés et les orateurs soulignèrent à chaque fois l'importance du mouton pour la prospérité de notre région.

Loterie Nationale

Michel RULLAN Fils
tient à votre disposition
les Dixièmes du
PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE
Tirage 3 Octobre 1953
Hâtez-vous !...

Crise Viticole et Politique Agricole

La Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Basses-Alpes approuve les dispositions prises par l'Organisation nationale tendant à apporter dans les circonstances présentes l'appui de l'ensemble des agriculteurs français aux viticulteurs des départements méridionaux.

Les premiers, les viticulteurs ont dressé des barrages à l'entrée de leurs villages pour protester contre les effets d'une politique économique incohérente qui les entraine à la ruine et au désespoir. Ils subissent une grave crise qui peut s'étendre demain à d'autres secteurs de la production agricole.

Le litre de vin revient à plus de 30 francs. C'est ce dernier prix qui avait été retenu par le Gouvernement lors de la récolte 1952 comme prix plancher, c'est-à-dire comme prix minimum garanti. Or le vin produit en 1952 n'a pu se vendre qu'entre 23 et 28 francs le litre pour la partie débloquée, et de 18 à 23 francs pour celle qui ne l'est pas. C'est à ces taux de misère que les viticulteurs ont été obligés de waranter leur récolte.

Quand le déblocage intervient, les acheteurs remboursent les prêteurs sans que les viticulteurs ne touchent un sou. Les viticulteurs de l'Hérault se sont ainsi endettés de 9 milliards de court terme au Crédit Agricole.

Le nombre des chômeurs agricoles dans ce département dépasse 6.000, ce qui n'avait jamais été vu. Le prix du vin à la production est au coefficient 86 apr rapport à 1914.

Cependant le Gouvernement, préoccupé par le souci d'établir le budget 1954, vient de décréter des réformes, sans avoir auparavant défini les lignes d'une véritable politique économique conforme aux intérêts bien compris des producteurs et des consommateurs.

Pour sa part, la Paysannerie espérait que les pleins pouvoirs donnés au présent Gouvernement permettraient à celui-ci de réviser les structures économiques de la Nation et de définir une politique agricole.

Or ces réformes sont confiées à des hommes plus préoccupés d'aligner des équations qu'à tenir compte des contingences techniques et matérielles.

Une nouvelle fois il faut affirmer qu'aucun Gouvernement n'assainira les finances publiques sans « relancer » l'économie française. Cette relance ne peut être opérée ni sans les Paysans ni contre eux.

La meilleure chance de la France ne doit pas être négligée : l'Agriculture doit avoir une place prépondérante dans l'économie nationale.

Nul ne pourra garder rigueur aux Paysans de lutter pour faire prévaloir une telle revendication. Ils sauront utiliser les moyens efficaces dont ils disposent au même titre que les employeurs et les salariés qui usent du lock-out ou du droit de grève.

Envacances

Le mois d'Août est surtout réservé aux vacances. C'est ainsi que ceux qui habitent près de la mer vont à la montagne et ceux qui habitent la montagne vont obligatoirement à la mer. Aussi un de nos sympathiques compatriotes, profitant de son mois de congés, est allé, comme beaucoup de personnes, se faire « noircir » sur la Côte d'Azur.

Mais après une quinzaine de jours de repos, la nostalgie du pays, le manque de cet air frais de nos Alpes, notre ami n'a pu résister et sa pensée est venue sur sa ville où beaucoup de souvenirs lui en font apprécier tout le charme.

Il a envoyé un article. Sans les grèves, il aurait été publié en son temps.

MINE DE RIEN

Un petit nuage blanc voyageait au dessus du rocher de la Baume. Il n'était pas pressé. Il faisait si beau ! Il y avait, en bas, tellement de monde et un tel embouteillage de voitures dans la Rue Droite !

Le petit nuage rencontre le vent. Celui-ci, imbu de sa puissance, fait le malin.

— Tu me plais. Que veux-tu que je fasse pour toi. Que je soulève la Durance, que je renverse tous les arbres du Molard, que je balaie la myxomatose des lapins ?...

Et le petit nuage répond timidement :

— Fais-moi seulement une petite bise.

x...

Le Quadrille Sisteronnais à Dijon

C'est avec plaisir que nous apprenons que le groupe folklorique du Quadrille Sisteronnais doit se rendre les 12 et 13 Septembre à Dijon, capitale de la Bourgogne, où il a été invité à participer aux VIIIe Fêtes de la Vigne.

Cette société, bien connue par son entrain endiablé et sympathique, sera encore une fois l'ambassadrice de notre ville de Sisteron et représentera à cette belle manifestation, au milieu des groupes Suisses, Belges, Hollandais et Français, notre Haute-Provence.

Nous savons d'avance que le Folklore du Terroir « Gavot » obtiendra le succès qu'il mérite et nous souhaitons à cette jeunesse d'effectuer un beau voyage et de passer un agréable séjour dans la belle ville de Dijon et de la Côte d'Or, si célèbre par ses souvenirs historiques et surtout par son bon vin et ses vignobles si renommés qu'ils vont fêter.

© VILLE DE SISTERON

DETENTION
ET UTILISATION DU FURET

L'attention des chasseurs est appelée sur les dispositions de la loi n° 53-676 du 5 Août 1953 (J. O. du 6 Août) règlementant pour la pratique de la chasse la détention et l'utilisation du furet.

Aux termes de cette loi l'utilisation des bourses et furets destinés à prendre les lapins est autorisée dans les départements ou parties des départements où le lapin est classé comme animal nuisible. Dans les autres lieux, des autorisations individuelles et exceptionnelles, données par les Préfets, seront nécessaires pour la capture des lapins avec bourses et furets.

Il est rappelé que dans les seules communes ci-après désignées le lapin a été classé comme animal nuisible par arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture en date des 19 Juillet 1952 et 30 Mars 1953 :

Aiglun, Allemagne, Barles, Beynes, Le Caire, Le Chaffaut, Château-Arnoux, Châteaufort, Chaudon-Norante, Clamensane, Cruis, Digne, Les Dourbes, Entrages, Gréoux-les-Bains Mallefougasse, Marcoux, Les Mées, Mézel, Mison, La Motte-du-Caire, Noyers-sur-Jabron, Les Omergues, Pierrevert, Reillanne, Revest-du-Bion Riez, Saint-Etienne-les-Orgues, Saint Martin-de-Bromes, Saint-Symphorien Senez, Sisteron, Sourribes, Vachères Valensole, Venterol, Volonne.

En conséquence, l'utilisation des bourses et furets pour la capture du lapin dans les autres communes du département est formellement interdite sauf autorisations qui pourront être accordées dans les conditions fixées par la loi.

***

AFFUT SIMPLE AU PERDREAU

L'article 5 de l'arrêté spécial d'ouverture de la chasse dans le département des Basses-Alpes, qui interdit notamment l'affut au perdreau sous toutes ses formes, a prévu une dérogation pour l'affut simple en faveur des mutilés des jambes de 20 °/° et des personnes âgées de 60 ans et plus.

Afin d'éviter tous abus il est rappelé que ne peuvent bénéficier de cette dérogation que les mutilés titulaires d'un titre d'invalidité précisant le degré de cette invalidité, à l'exclusion de simples certificats médicaux. En outre, les mutilés qui désireront bénéficier de cette dérogation devront :

— faire une déclaration à la Mairie de leur résidence ou du lieu où le permis leur a été délivré, en produisant toutes justifications à cet égard ;

— être en possession de leur titre d'invalidité qu'ils devront pouvoir présenter à toute réquisition.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
FERNANDEL dans
LE BOULANGER DE VALORGUE

La semaine prochaine
LA NUIT S'ACHEVE
un film de grande classe.

RENTREE DES CLASSES

Le ministre de l'Education Nationale rappelle que la rentrée des classes est fixée au Lundi 14 Septembre pour les établissements du premier degré (cours complémentaires et écoles primaires élémentaires) et pour les classes primaires des lycées et collèges.

***

Toutes les Fournitures Scolaires sont en vente à la Librairie-Papeterie LIEUTIER, 25, Rue Droite.

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Les détenteurs de pistolet de marque « Minima » de 5mm5 fabriqué à Saint-Etienne qui jusqu'à présent n'était pas considéré comme arme de défense, devront souscrire, avant le 20 Novembre 1953, au plus tard, une déclaration de détention d'arme au Commissariat de Police ou à la brigade de Gendarmerie du lieu de leur résidence.

Dès maintenant MM. les Armuriers ne devront vendre ce modèle d'arme, classé dans la quatrième catégorie (armes de défense) que sur présentation du récépissé de déclaration prévu par les textes en vigueur.

L'Inspection Académique des Basses-Alpes communique :

Examen d'admission
dans les classes de 6me

La 2me session de l'examen d'admission dans les classes de 6me est fixée au Samedi 19 Septembre 1953.

Les candidats doivent se rendre à cette date et sans autre convocation au Centre choisi pour subir l'examen (Digne, Manosque, Sisteron et Barcelonnette).

L'appel dans tous les Centres aura lieu à 8 heures 40.

***

Examen du Brevet d'Etudes
du premier cycle, du second degré
et du Brevet élémentaire
2me session de 1953

L'Inspection Académique des Basses-Alpes rappelle que les examens du Brevet d'Etudes du premier cycle du second degré et du Brevet élémentaire auront lieu le 14 Septembre 1953 au Collège de jeunes filles de Digne.

L'appel sera fait à 8 heures 10 très précises.

OBJET TROUVE

Une paire de lunettes.

DON

Mme Massot-Devèze a versé la somme de 2.000 francs pour la Caisse de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de la Ville à la suite du secours apporté par la subdivision à un commencement d'incendie dans sa propriété.

Nos sincères remerciements.

***

M. Toque, forain à Loriol (Drôme), a versé la somme de 300 frs en faveur du Goûter des Vieux.

Nos sincères remerciements.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 14 Septembre
M. Allais, Place de l'Horloge

ENQUETE AGRICOLE
D'AUTOMNE

Les producteurs de céréales (blé, seigle et méteil) sont avisés qu'ils doivent faire leur déclaration de récolte. Ils devront se présenter à la Mairie avant le 10 Octobre dernier délai.

Par ailleurs les cultivateurs ayant ensemencé du maïs ou du riz devront en faire la déclaration.

A VENDRE

Réchaud BATAGAZ, 3 bruleurs, un four, en parfait état.

S'adresser au Bureau du Journal.

CARBURANTS AGRICOLES

Les cultivateurs ayant déposé en Mairie leurs tickets d'essence pour les faire valoriser, sont invités à les retirer au plus tôt.

A VENDRE

Matelas à ressorts, état neuf. S'adresser à M. GALLISSIAN, Maison d'Etat, avenue de la Libération.

Pour vos
COMPLETS GABARDINES
TAILLEURS MANTEAUX
Pierre MENARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 4 au 10 Septembre 1953

Naissances : Alain Jean Hugues Marques, avenue de la Libération. — Alain Claude Eynaud, avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Jean-Pierre Marcel Michel, étudiant, domicilié à Sisteron et Renée Henriette Marie Gibert, sans profession, domiciliée à Château-Arnoux. — André Marius Firmin Bouchet, employé au moulin de la Cazette, et Josette Gabrielle Germaine Marthe Joyes, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Pierrino Monetta, 30 ans, avenue de la Libération.

L'HARMONIE DU COUPLE
facteur d'équilibre et de santé

Après une étrange période où les meilleurs d'entre nous semblaient rougir de l'œuvre du Créateur, nul ne craint plus aujourd'hui d'aborder franchement les grands problèmes de l'amour humain. Réjouissons-nous de ce retour à la simplicité, car ces problèmes intéressent à la fois l'équilibre physique et la santé morale de l'individu... et de la société.

Avec l'aide des meilleurs spécialistes, GUERIR, la grande revue des connaissances médicales, consacre en Septembre, à ces questions délicates, une étonnante étude qui mérite d'être méditée par toute personne mariée et par tout candidat au mariage.

N'oubliez pas enfin que vous pouvez tous participer encore au très amusant concours de vacances de GUERIR doté de plus de 2 millions de francs de prix (1er prix 500.000 francs en espèces).

Demandez donc dès aujourd'hui à votre marchand de journaux le N° de Septembre de GUERIR. (A défaut GUERIR, 49, Avenue d'Iéna, Paris. Joindre 75 francs en timbres).

RAYMOND CARTIER
EN AFRIQUE

Lire et voir dans le numéro de Paris-Match de cette semaine le passionnant reportage de Raymond Cartier sur son voyage chez les Mau Mau et la terreur au Kenya.

Au même sommaire : le Président Auriol et Bao Dai à Rambouillet ; l'Allemagne vote ; le Festival du Cinéma à Venise ; les évènements du Maroc heure par heure.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel et, si vous ne l'avez pas encore, exigez l'Album Spécial de Paris-Match sur la Reine Elisabeth.

TAXI GALVEZ
S'adresser
BAR DU COMMERCE
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 2

On demande

Femme de 40 à 45 ans pour tous travaux. S'adresser au Bureau du Journal.

LA ROUTE ET L'ALCOOL

En France, 58 °/° des victimes de la route sont tuées par des conducteurs privés de leurs réflexes ordinaires par l'influence de l'alcool, 40 °/° par des conducteurs en état d'ivresse caractérisée.

Et la France est un des rares pays où la prise de sang de l'automobiliste après l'accident n'est pas légale.

Or, avec 0,10 °/° d'alcool dans le sang l'homme au volant devient audacieux et sûr de lui. C'est alors qu'il devient dangereux. Parce que justement son cerveau embrumé commande plus lentement à ses nerfs et à ses muscles, il a l'impression que ceux-ci lui obéissent plus vite. Cette illusion est la clé qui explique toutes les imprudences.

Dans ces conditions les panneaux de signalisation sont lettres mortes.

Que la route soit large ou étroite que l'automobiliste, le cycliste ou le piéton d'en face manœuvrent avec circonspection, peu importe, il y a un engin mécanique aux mains d'un être qui n'a plus le total contrôle de lui-même.

Alors que jamais les victimes de la circulation n'ont été aussi nombreuses, vous devez lire sans tarder dans votre CONSTELLATION, la revue d'André Labarthe, cette lumineuse enquête : « Trop d'alcooliques au volant ».

Dépensez juste le prix d'un poste parfait
exigez PHILIPS
en vente chez :
Marceau SCALA
Rue de Provence
SISTERON (B.-A.)

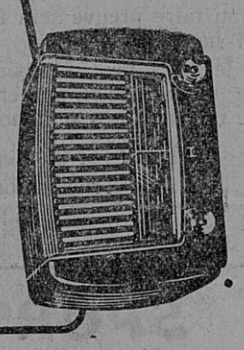

MACHINES A ECRIRE
Portable et de Bureau
REMINGTON
Location
MACHINES A CALCULER
Tous renseignements
sans engagement
PAPETERIE LIEUTIER
25, Rue Droite, Tél. 1.48

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITÉ
FOURNITURES GENERALES
ASPIRATEURS — CIREUSES
Armoires Frigorifiques FRIGELUX
Machines à Laver MORS
Appareils ELECTRO-CLOTURE
T. S. F. TELEFUNCKEN et AMPLIX
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
MACHINES A COUDRE
VENTE REPARATIONS
C. FIASTRE
Magasin : 22, Rue Saunerie
Atelier et Entrepôt :
Avenue de la Libération
Téléph. 101 SISTERON (B.-Alpes)

Vêtements PHILIP
habillent chic toute la famille
à des prix sans concurrence.
5 °/° de baisse sur présentation de
la carte famille nombreuse.
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Venez visiter le magasin de vente
des Vélos et Cyclomoteurs
F. SOUVET
Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE
Agence exclusive
des marques de motos
ALMA M R NEW-MAP
Cycles
F. SOUVET METROPOLE
CASENAVE
Machines
à Coudre
NEVA
et
BARRET
Accessoires
Réparations

GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT
ROME
Téléphone 78 SISTERON

Garage BUES — SISTERON

Crédit Moderne du Littoral
19, Boulevard Victor-Hugo, NICE
Société Financière
pour l'achat à crédit
de tous véhicules automobiles
CABINET ALIBERT
Assurances Crédit Contentieux
Rue de Provence, SISTERON

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller
sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER SALLES A MANGER
tous modèles nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

GRANDS TRAVAUX
d'Electrification et de Canalisations
S. A. au Capital de 210.000.000 de Frs
Siège Social : 25, Rue de Courcelles, PARIS (8e)
R. C. 264 331 B Seine
Bureaux à SISTERON, 25, Faubourg de La Baume — Tél. 123

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Profitez des Prix d'Eté pour faire vos provisions de charbons
Passez vos commandes dès à présent
Avant tout achat nous consulter.
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

© VILLE DE SISTERON